DOUANES FRANÇAISES

Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

N°

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

À remplir préalablement au départ de Saint-Pierre-et-Miquelon

www.douane975.fr

bse-saint-pierre-et-miquelon@douane.finances.gouv.f

MANIFESTE DE SORTIE
Saint-Pierre / Miquelon *(1)*

(Article 40, 41 69, 70 et 71 de la Réglementation Douanière de Saint-Pierre-et-Miquelon)
L'exactitude de son contenu est affirmée par le dit propriétaire/capitaine du bateau, sous les peines de droit.

NOM DU NAVIRE		**NATIONALITÉ**	
DESTINATION		**DATE ET HEURE DE DÉPART**	
DATE DE RETOUR		**HEURE D'ARRIVÉE**	

PÊCHE ET COMMERCE ☐ **PLAISANCE** ☐

ÉQUIPAGES		PASSAGERS	
Nom	Prénom	Nom	Prénom

EXPÉDITEUR/DESTINATAIRE	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	POIDS BRUT	VALEUR TTC

Je soussigné *capitaine / propriétaire ou son représentant, certifie l'exactitude de la présente déclaration.*

Fait à Saint-Pierre / Miquelon (1), le ***Signature***

Pour contacter le service :

- téléphoner au 55 47 30 (ou 55 30 23) pour un départ de Saint-Pierre. Si répondeur, laisser un message et déposer le manifeste au Service des Douanes dans la boite aux lettres située à l'arrière de la brigade près du local départ des passagers pour Fortune et Miquelon ou l'adresser par mail à l'adresse bse-saint-pierre-et-miquelon@douane.finances.gouv.fr.

- téléphoner au 55 64 39 pour un départ de Miquelon

(1) Rayer la mention inutile